

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2010

**DISPOSITIONS D'ADAPTATION DE LA LÉGISLATION
AU DROIT COMMUNAUTAIRE - (n° 2996)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 36

présenté par
M. Saddier-----
ARTICLE 13

Après la dernière occurrence de l'année :

« 2001 »,

supprimer la fin de l'alinéa 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une précision superfétatoire.